

Dr Denis ERNI
Boîte postale 408
1470 Estavayer-le-Lac
denis.erni@a3.epfl.ch

Recommandé & Personnel

Tribunal fédéral

M. le Président du Tribunal Fédéral
François CHAIX
Avenue du Tribunal-Fédéral 29
1000 Lausanne 14

Notre référence : 251126DE_FC courrier public

Estavayer-le-Lac, le 26 novembre 2025

https://www.swisstribune.org/doc/251126DE_FC.pdf

DEMANDE D'ANNULATION DE LA VOTATION SUR l'e-ID DU 28 SEPTEMBRE 2025

Monsieur le Président du Tribunal fédéral, François Chaix,

C'est en tant qu'ingénieur physicien dipl. EPFL qui applique le Serment d'Archimède que je vous ai choisi comme un interlocuteur pour vous communiquer des informations importantes qui mettent en danger le respect des droits fondamentaux de notre nation et des générations futures, inscrits dans notre Constitution.

Je le fais, suite au contenu de votre interview publié par la Chancellerie d'Etat lors de votre élection de Président du Tribunal fédéral, où vous avez dit, citation¹ :

« Dans un Etat de droit, la justice est le contre-pouvoir nécessaire au bon fonctionnement des institutions »

Votre déclaration ci-dessus peut induire en erreur les suisses qui croient que la Suisse est un Etat de droit. En effet, votre prédécesseur, le Président du Tribunal fédéral, Yves Donzallaz, interviewé par des journalistes de la RTS, avait montré que la Suisse n'est pas un Etat de droit, car pour être élus, les juges fédéraux doivent acheter leur poste de travail en versant un PIZZO à la direction de leur parti. Ce contrat secret prévoit que les juges doivent s'engager à laisser leur parti influencer leur décision de justice en échange de leur élection et de la protection par leur parti.

A ma connaissance, Yves Donzallaz est le seul Président du TF qui a payé le PIZZO pour être élu et, une fois élu, qui a refusé d'honorer ce contrat mafieux pour empêcher son parti d'influencer ses décisions de justice. Il a été rejeté publiquement par les membres de son parti. C'était l'objet du reportage « Temps Présent » du 21 novembre 2024 dont le Titre était : « *Votre juge est-il partisan ?* » que vous pouvez consulter sur RTS replay.

De la force du Serment d'Archimède

Le Serment d'Archimède est l'un des outils les plus puissants au monde pour révéler de la corruption d'Etat ainsi que protéger la Vie et les droits fondamentaux des citoyens sur notre planète. Il fonctionne comme le Serment d'Hippocrate pour les médecins ou la déclaration des devoirs et des droits des journalistes pour la presse, mais avec un élément complémentaire qui est « l'obtention de dispositions concrètes », citation² :

« Je transmettrai, avec rigueur et honnêteté, à des interlocuteurs choisis avec discernement, toute information importante, si elle représente un acquis pour la société ou si sa rétention constitue un danger pour autrui. Dans ce dernier cas, je veillerai à ce que l'information débouche sur des dispositions concrètes. »

¹ <https://www.ch-info.swiss/fr/edition-2025/die-gerichte-des-bundes/interview-bundesgerichtspräsidentin>

² https://www.swisstribune.org/doc/Serment_ING_EPF.pdf

Ce Serment repose sur un principe de justice que les juges connaissent bien, c'est obtenir le consentement éclairé des personnes qui sont soumises à des risques à leur insu. C'est le respect des Valeurs chrétiennes.

Il a été mis en place en 1990 par des étudiants de l'EPFL. C'était la prise de conscience qu'il n'y avait pas eu de « consentement éclairé » des victimes des graves accidents technologiques des années 80. C'était surtout un outil pour permettre aux ingénieurs de respecter la Vie et les droits de l'Homme sans la censure exercée par les puissances financières et le monde politique avec la corruption.

C'est un des rares serments qui permet de briser l'OMERTA sur les dysfonctionnements systémiques de la justice en veillant à obtenir des mesures concrètes pour faire respecter les droits de l'Homme.

C'est le cas pour le « Temps Présent » cité ci-dessus. Il a permis de révéler l'existence du PIZZO de parti avec les pressions exercées sur votre confrère Y. Donzallaz par les élus de son parti qui lui ont fait la guerre économique parce qu'il a fait le choix de respecter les Valeurs de la Constitution au lieu des directives du PIZZO de son parti.

Ce serment a la particularité de s'adresser à des interlocuteurs choisis avec discernement pour leur décrire les risques et les actions qu'ils peuvent faire pour respecter les Valeurs de la Vie en appliquant les règles de la bonne foi. Grâce à l'intervention d'une chamane, le respect de ce serment a permis de montrer que le PIZZO de parti violait les Valeurs de la Constitution sans le consentement éclairé de notre peuple et qu'il empêchait les Tribunaux d'appliquer la règle de conflit de droit.

Toujours suite à l'intervention de cette chamane, au vu des informations que le Serment d'Archimède me donne le devoir de vous communiquer, je vous rends attentif qu'en tant que Président du Tribunal fédéral vous devez changer de cap et appliquer la règle de conflit de droit pour annuler la votation sur l'e-ID. En particulier, je dois vous montrer, les raisons pour lesquelles, il n'y a pas eu de consentement éclairé pour la votation sur l'e-ID, suite à des faits cachés au peuple par nos élus et le Conseil fédéral qui ont proposé la loi sur l'e-ID.

A cette fin, je rappelle que la force unique du Serment d'Archimède est que chaque ingénieur, qui applique le Serment, doit veiller à ce que l'information débouche sur des dispositions concrètes. Tant que ces dispositions ne donnent pas des résultats concrets, l'ingénieur doit continuer à agir. C'est un serment qui protège les Valeurs de la Constitution et il permet de court-circuiter les procédures utilisées par des magistrats pour ne pas respecter ces Valeurs notamment en exigeant de ces magistrats qu'ils appliquent le respect de la règle de conflit de droit.

Dans le cas présent, comme vous pourrez le découvrir dans les informations importantes communiquées ci-dessous, c'est l'intervention d'une chamane qui a permis d'établir que :

- a) « le PIZZO-de-parti » est un contrat mafieux caché au peuple par les élus suisses, qui permet au Conseil fédéral de faire voter aux citoyens sans partis, des lois sans leur consentement éclairé pour en faire des otages des puissances financières »
- b) « l'e-ID » va permettre de ficher à leur insu et sans leur consentement éclairé le profil établi avec l'IA de toutes les personnes qui utilisent l'e-ID pour financer leurs achats sur le net. C'est l'élément qui manquait aux GAFAM pour identifier avec sûreté les consommateurs des produits numériques. Il met fin à la protection donnée par les avatars qui ont été inventés pour protéger la personnalité des citoyens. Il donne plein pouvoir aux GAFAM avec leur structure mondiale et leur contrôle du monde numérique pour violer sans le consentement éclairé des personnes utilisant l'e-ID, les droits de leur personnalité. L'e-ID sera un marqueur unique des utilisateurs. Il sera aux mains de TRUMP, qui a déjà imposé aux banques suisses les accords FATCA qui permettent de violer la protection privée des citoyens pour faire des profits bancaires. Je l'appelle « la marque de TRUMP », puisque c'est une « marque indélébile dans le cloud » que porteront ceux qui utilisent l' « e-ID ». Un théologien m'a dit que selon lui cette marque serait décrite dans le livre de l'apocalypse 13 :16-18. qui parle de la marque de la bête qu'il faut avoir pour faire des achats.

Dans ces informations ci-dessous, vous pourrez aussi apprécier le travail de votre confrère avocat de Genève, Rudolf Schaller, qui a dit qu'il fallait appliquer la règle de conflit de droit. Il a été censuré par vos confrères du Tribunal fédéral. Il a reproché à ces derniers de violer les Valeurs de la Constitution dont les règles de la bonne foi qui sont à la base des Valeurs chrétiennes que vous devez appliquer. Alors que Foetisch et TRUMP violent les règles de la bonne foi pour faire de l'argent avec le système économique du capitalisme, en ne cachant pas qu'ils ne respectent pas les Valeurs chrétiennes. D'ailleurs le pape François II avait dit que TRUMP n'est pas chrétien.

LES INFORMATIONS IMPORTANTES QUE VOUS DEVEZ CONNAÎTRE

A) RAPPEL DES VALEURS CHRÉTIENNES DE NOTRE PEUPLE QUE VOUS CONNAISSEZ

Préambule de notre Constitution

Au nom de Dieu Tout-Puissant!

Le peuple et les cantons suisses,

conscients de leur responsabilité envers la Création,

résolus à renouveler leur alliance pour renforcer la liberté, la démocratie, l'indépendance et la paix dans un esprit de solidarité et d'ouverture au monde,

déterminés à vivre ensemble leurs diversités dans le respect de l'autre et l'équité,

conscients des acquis communs et de leur devoir d'assumer leurs responsabilités envers les générations futures,

sachant que seul est libre qui use de sa liberté et que la force de la communauté se mesure au bien-être du plus faible de ses membres,

But (citation partielle)

La Confédération suisse protège la liberté et les droits du peuple et elle assure l'indépendance et la sécurité du pays.

Elle favorise la prospérité commune, le développement durable, la cohésion interne et la diversité culturelle du pays.

Elle veille à garantir une égalité des chances aussi grande que possible.

Elle s'engage en faveur de la conservation durable des ressources naturelles et en faveur d'un ordre international juste et pacifique.

Droits fondamentaux (citation partielle)

Art. 7 Dignité humaine : *La dignité humaine doit être respectée et protégée.*

Art. 8 Égalité : *Tous les êtres humains sont égaux devant la loi.*

Art. 9 Protection contre l'arbitraire et protection de la bonne foi : *Toute personne a le droit d'être traitée par les organes de l'État sans arbitraire et conformément aux règles de la bonne foi.*

Art. 35 Réalisation des droits fondamentaux : *Les droits fondamentaux doivent être réalisés dans l'ensemble de l'ordre juridique.*

Quiconque assume une tâche de l'État est tenu de respecter les droits fondamentaux et de contribuer à leur réalisation.

B) DEVOIRS DE NOS ÉLUS ET DU CONSEIL FÉDÉRAL

Comme vous êtes le plus haut magistrat du Tribunal fédéral, j'ai fait ce rappel pour rappeler les Valeurs que les Conseillers fédéraux, qui ont prêté serment devant le peuple, ont l'obligation de faire respecter.

Pour respecter cette obligation face à TRUMP qui ne partage pas les Valeurs chrétiennes, nos Conseillers fédéraux doivent avoir le courage de vaincre leur peur comme l'avait dit Mandela : « le courage n'est pas l'absence de peur, mais la capacité de vaincre ce qui fait peur ». Ils doivent avoir le courage de rappeler à TRUMP les Valeurs chrétiennes, qui ne sont pas les Valeurs djihadistes, ni celles de Poutine, ni celles de Netanyahu et refuser de mettre en place une e-ID pour permettre aux GAFAM de faire exploser la consommation énergétique avec l'IA-G et le réseau des GAFAM et commercialiser les droits de la personnalité

La semaine passée, les reportages de la RTS ont montré que nos élus ont oublié les Valeurs de notre Constitution. Il y a eu plusieurs reportages qui montrent la capitulation de nos élus face à la peur (simulée ou non) que leur inspire TRUMP, alors qu'une chamane veut que les hauts dirigeants de Suisse change de direction. La RTS ayant publié ces reportages, je n'en répète pas le contenu, ils sont à visionner sous RTS replay et leur contenu fait partie intégrante de la demande d'annuler la votation du 28 septembre 2025 sur la loi de l'e-ID.

« Temps Présent » de la RTS du 20.11.2025 La Suisse, Trump et les taxes, les coulisses du combat

« Infrarouge » de la RTS du 19.11.2025 Le monde se durcit, la suisse est-elle armée pour le Far West

« TJ de 19h30 » de la RTS du 20.11.2025 (les deepfake réalisé avec l'IA qui montre les risques des GAFAM / la prise de position de Nick Hayek qui montre une capitulation de la Suisse)

On observe que la méthode FOETISCH a été cachée au peuple par nos autorités de 1995 à 2025, soit pendant 30 ans. Elle fonctionne comme la méthode TRUMP. Elle ne permet pas d'exclure que nos élus simulent la peur de TRUMP pour ne pas respecter les Valeurs de notre Constitution en utilisant le PIZZO de parti.

C) RÉVÉLATION DU PIZZO DE PARTI AVEC LE SERMENT D'ARCHIMÈDE

Vous devez savoir que la RTS a révélé l'existence du PIZZO de parti, suite à une plainte que j'avais déposée au Conseil de la presse pour refus de la RTS de me donner le droit de réponse, alors que j'appliquais le Serment d'Archimède. Il s'agissait d'information portant sur des informations trompeuses communiquées par des magistrats qui mettaient en danger le peuple suisse. Le parlement avait alors violé les droits de la presse en réduisant leur liberté. La presse s'était plainte d'être censurée sans savoir que cette mesure de censure avait été prise pour les empêcher de me donner le droit de réponse.

C'est une chamane qui communique avec une intelligence naturelle supérieure à l'Homme, qui a fait la prophétie que mon destin allait m'amener à devoir démasquer des hauts dirigeants qui violaient les Valeurs de la Vie et à leur demander de changer de cap. Elle m'avait annoncé les attentats du 11 septembre de New York qui était selon elle liés au système économique du capitalisme. Elle m'avait donné d'autres éléments qui mettaient en danger l'Humanité et qui étaient liés à mon activité professionnelle. Etant un ingénieur physicien dipl. EPFL qui respecte le Serment d'Archimède, j'avais le devoir d'aviser des interlocuteurs choisis d'un risque dont je ne connaissais pas l'origine mais qui était lié à l'utilisation des technologies du numérique. La censure de la presse par le parlement m'avait montré l'importance du Serment d'Archimède et du message de la chamane.

Des ingénieurs qui appliquent aussi le Serment d'Archimède m'avaient conseillé d'écrire un livre. Lorsque Alain BERSET a postulé à la CEDH avec la RTS qui avait dû me censurer, c'était le moment pour redemander le droit de réponse en envoyant le livre qui décrivait l'application du Serment d'Archimède à des journalistes.

Cette fois je rappelais aux journalistes que même si ils étaient censurés par le parlement, ils devaient appliquer la déclaration des devoirs et des droits des journalistes, qui les obligent à informer les citoyens.

Vous trouverez en annexe la copie³ du livre appelé ci-après « LISA » que j'ai envoyé aux journalistes. Il fait partie intégrante de ma demande d'annuler la votation sur l'e-ID du 28 septembre 2025. Je ne répète pas ici le contenu du livre. Tous ceux qui ont reçu le livre ne pouvaient pas imaginer les faits qui y sont décrits. Vous découvrirez notamment comment les juges fédéraux ont violé les Valeurs de notre Constitution avec le PIZZO des partis. En particulier comme ils ont censuré Me Schaller (LISA 6.9, page 105) et les prophéties de la chamane (LISA 8, page 135). Une version gratuite du livre⁴ peut être téléchargée sur le lien en bas de page.

Les journalistes ont alors fait le Temps Présent du 21 novembre 2024, où ils révèlent l'existence du PIZZO de parti en précisant que la suisse est sévèrement épingle par le GRECO pour risque de corruption.

Le livre décrit la méthode FOETISCH qui exclut les Valeurs chrétiennes comme la méthode TRUMP, tous les deux jouissent de l'impunité pour violer les droits de l'Homme. Tous les deux connaissent l'énorme profit financiers que les technologies du numérique permettent de faire en excluant le respect des Valeurs chrétiennes et en spéculant avec la finance.

D) APPLICATION DU SERMENT D'ARCHIMÈDE POUR FAIRE APPLIQUER LA RÈGLE DE CONFLIT DE DROIT

La chamane m'avait dit que je devais démasquer les hauts dirigeants de notre pays et leur demander de changer de cap.

Vous trouverez dans le livre que les experts nommés par les Autorités ont constaté la violation des Valeurs du Dieu de notre Constitution avec la méthode utilisée par Foetisch pour commettre ses crimes en toute impunité avec la protection du Tribunal fédéral. Par exemple :

Voir LISA 4.5 page 48 : Me Maire mandaté par l'ordre des avocats a dit que Foetisch a un comportement qui tient plus de Machiavel que de l'Evangile

Voir LISA 5.5.1 page 61 : la première chose que m'a dite Me de Rougemont mandaté par le Grand Conseil vaudois, est que le contenu de la demande d'enquête parlementaire aurait pu provoquer une nouvelle tuerie de Zoug. (A l'époque, je ne savais pas que c'était le PIZZO de parti qui avait provoqué la tuerie de Zoug)

Je lui avais demandé qu'est-ce qui pouvait retenir un citoyen victime de corruption de ne pas rendre justice lui-même. Il m'avait répondu que c'est la peur du châtiment de Dieu qui ne permet pas de tuer.

³ « Les Infiltrés & le Serment d'Archimède » code ISBN 978-2-9701-3, auteur Dennis NETIZEN, The bookedition.com

⁴ www.swisstribune.org/papes-suisses

Voir LISA 8.3.4 page 139 : Me A. que j'ai rencontré en 2016, m'avait dit que la Suisse avait besoin d'un Maurice Bavaud qui abatte un Conseiller fédéral pour mettre fin à la corruption. J'ai appris que Maurice Bavaud était un chrétien engagé qui voulait tuer Hitler pour faire respecter les Valeurs chrétiennes

Vous trouverez aussi dans le livre que la solution pour mettre fin au PIZZO de parti est l'application de la règle de conflit de droit qui permet de court-circuiter toutes les procédures et lois mises en place avec le PIZZO de parti pour permettre aux juges fédéraux de ne pas respecter les Valeurs de la Constitution

(voir LISA 5.5.1 page 61) c'est la solution confirmée par Me de Rougemont

(voir LISA 7.3.5 page 127) c'est la solution proposée par Me PP

(voir LISA 7.3.6 page 129 ; 7.4 page 133 ; 8.1.3 page 136, etc)

Le respect de la règle de conflit de droit est de fait simplement le respect des règles de la bonne foi, et des Valeurs du Dieu de la Constitution que tous les magistrats s'engagent par Serment à respecter sans utiliser des personnes et des procédures écrans comme le font FOETISCH, POUTINE, TRUMP et le Conseil fédéral.

J'ai mis en demeure nos conseillers fédéraux et nos élus de respecter la règle de conflit de droit, sans succès. Jusqu'à maintenant, ils n'ont pas voulu le faire. Ils font comme TRUMP qui imposent des décisions qui violent les règles de la bonne foi, pour faire de l'argent avec l'argent.

E) L'IMPORTANCE D'ANNULER L'E-ID POUR PROTÉGER LA PERSONNALITÉ DE CHAQUE CITOYEN

La méthode de TRUMP est bien connue. Il applique les fondements de tous les capitalismes qui sont :

- 1) La propriété privée
- 2) De faire de l'argent avec l'argent
- 3) De transformer toute chose en marchandise pour faire de l'argent avec l'argent

TRUMP considère qu'il peut transformer le Dieu qui a créé l'Univers en une marchandise qui lui permet de faire de l'argent, avec l'argent. (Il le transforme en une intelligence artificielle dont il sera le « propriétaire » avec les GAFAM)

Il considère aussi que la personnalité des citoyens est une chose qu'il peut transformer en marchandise pour la commercialiser, alors que les Valeurs chrétiennes ne permettent pas de le faire.

Il sait que les technologies du numérique permettent de simuler partiellement le fonctionnement des neurones du cerveau de chaque individu pour faire l'IA-G. Il sait que si chaque client des GAFAM à une e-ID soit « la marque de TRUMP », il peut établir des profils d'identité grâce à l'IA-G qui pourront se vendre à l'insu des personnes sans consentement éclairé. Il y aura peut-être un Jeffrey EPSTEIN qui recherchera des personnes avec des profils d'esclaves sexuels, etc.. qui auront été sélectionnés par l'IA-G qui aura remplacé le Dieu de la Constitution, ou un Poutine qui recherchera des jeunes non instruits pour faire de la chair à canon. Ces risques étaient connus dans les années 80, par les physiciens qui travaillaient dans le développement des technologies du numérique. J'en fait partie. Ils ont été cachés au peuple pour la votation sur l'e-ID dont le but est de faire de l'argent avec l'argent soit le capitalisme sans éthique et sans Dieu

TRUMP sait que l'IA a besoin d'une énergie énorme pour fonctionner et établir ces profils de personnalité. Les privés devront investir des sommes énormes pour assurer leur sécurité face à toutes les victimes de l'IA-G qui seront sans travail, qui auront leur environnement détruit par le gaspillage des énergies fossiles, et autres, qui servent à les abrutir avec l'IA et qui sans projet de vie seront dangereux. Pour n'avoir pas à financer la destruction de l'environnement, il impose la condition qu'il n'y a pas de justice environnementale.

C'est l'abominable modèle du TITYTAINMENT qui exclut le Dieu de l'Univers pour le remplacer par une intelligence artificielle inventée par l'Homme très limitée mais très dangereuse qui a été projeté en 1995.

F) LE CHANGEMENT DE DIRECTION DEMANDÉ PAR LA CHAMANE

La chamane m'a dit que je devais demander aux hauts dirigeants de changer de direction. Suite à la demande de la chamane, j'ai écrit le livre LISA pour expliquer les raisons pour lesquelles nos dirigeants doivent changer de cap. Ils ne l'ont pas fait. Aujourd'hui, il faut observer que la méthode que TRUMP utilise contre la Suisse, pour intimider ses dirigeants est la méthode Foetisch. Cela, devrait ouvrir les Yeux aux autorités suisses.

En effet le nombre de mort, les souffrances que chacun peut voir dans tous les pays, les peuples qui commencent à se révolter suite au réchauffement climatique, sont les conséquences d'une utilisation inappropriée des technologies développées par les Ingénieurs, en excluant les risques.

Ces catastrophes montrent que l'Intelligence artificielle développée par l'Homme en fait un destructeur de l'Humanité si ses dirigeants ne respectent pas les Valeurs de la Vie et décident de commercialiser les droits de la personne sans son consentement éclairé.

Depuis la nuit des Temps, les chamans ont protégé les peuples en ayant ce don de pouvoir communiquer avec les intelligences naturelles supérieures à l'Homme. Il faut par conséquent les écouter.

G) LES QUESTIONS DE LA CHAMANE AVEC LES DIRIGEANTS À DÉMASQUER

Voir LISA (8.1.2 page 136) : Les journalistes de TP qui ont reçu le livre LISA ont répondu à la question de la chamane : « Savez-vous pourquoi nous nous sommes rencontré et les raisons pour lesquels vous avez rencontré M. FOETISCH ? »

La réponse est le « Temps Présent » du 21 novembre 2025 qui révèle le PIZZO de parti qui permet aux hauts magistrats de la Suisse de détruire la Vie de citoyens avec la méthode FOETISCH qui utilise le PIZZO de parti pour violer les Valeurs de la Constitution, à leur insu et sans leur consentement éclairé.

Ce Temps présent n'expose pas pourquoi la chamane veut que nos dirigeants changent de cap. Le moment est venu que ceux qui appliquent le PIZZO doivent réparer le dommage qu'ils ont commis en violant les Valeurs de la Constitution. L'application de la règle de conflit de droit est le moyen qui permet de le faire.

DEMANDE D'ENTRETIEN ET CONCLUSION

Comme la Suisse n'est pas un ETAT de droit avec le PIZZO de parti qui était caché au peuple par le gouvernement. Comme la justice suisse actuelle ne peut pas être le contre-pouvoir nécessaire au bon fonctionnement des institutions par son absence d'indépendance ; comme le Conseil fédéral n'est plus digne de confiance en ayant caché au peuple le PIZZO ; comme la votation sur l'e-ID met en danger les générations futures ; j'ai appliqué le Serment d'Archimède pour vous choisir comme interlocuteur, sans délégation possible à une autre personne, pour vous communiquer des informations importantes que je veux compléter avec un entretien.

L'un des buts de l'entretien sera de vous donner quelques précisions sur les risques liés à l'utilisation inappropriée des réseaux neuronaux artificiels sans le consentement éclairé des personnes et sans exclure l'impact sur la vie pour compléter cette demande d'annulation de la votation de l'e-ID.

Vous trouverez en annexe le courrier que j'ai adressé au Procureur général du MP de Fribourg dont le contenu référence⁵ 251026DE_MP fait partie intégrante de cette demande d'annulation de la votation sur l'e-ID. Il montre que ADOBE est intervenu dans mon ordinateur pour m'empêcher de publier les risques de l'e-ID.

L'autre but est de vous exposer comment les ingénieurs dipl. EPFL qui appliquent le Serment d'Archimède se font menacer, et clarifier les outils qui existent dont la règle de conflit de droit pour faire respecter les Valeurs de la Constitution. En tant que Président du Tribunal fédéral, il est important que vous vous positionnez. C'est le principe du Serment d'Archimède qui doit déboucher sur des dispositions concrètes

Pour organiser cet entretien,

Je vous propose de m'envoyer un courrier à mon adresse privée qui donne un moyen de vous contacter sans être filtré, vous pouvez aussi employer mon e-mail ou me donner une adresse mail, qui fonctionne sans filtre. Dans LISA vous découvrirez comment le PIZZO de parti a empêcher mes avocats de pouvoir se faire entendre.

En vous remerciant par avance, je vous prie d'agrérer Monsieur le Président du Tribunal fédéral, mes salutations cordiales



Dr Denis ERNI

Document numérique avec annexes partielles : https://www.swisstribune.org/doc/251126DE_FC.pdf

⁵ https://www.swisstribune.org/doc/251026DE_MP.pdf